

## Réunions publiques – Moncton

### Faits saillants

---

**Le 11 avril 2007**

#### **Rôle des collèges privés**

L'Association des collèges de carrière du Nouveau-Brunswick, représentant les collèges privés du Nouveau-Brunswick, est venue exprimer le souhait que les collèges privés soient reconnus et considérés comme des joueurs importants du secteur de l'éducation postsecondaire par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

L'Association a souligné les efforts déployés par ses membres pour assurer la qualité de l'enseignement. Les représentants des collèges privés estiment que leurs enseignements peuvent compléter d'autres formations qui sont données dans des institutions publiques.

#### **Rôle de l'université**

D'autre part, un intervenant a souligné le rôle primordial de l'Université dans le développement de la pensée critique. Des efforts sont d'ailleurs déployés du côté des universités pour coordonner, lorsque les circonstances le permettent, la théorie à la pratique. Selon ce participant aux audiences, il faut surtout éviter de favoriser l'un au détriment de l'autre.

**Le 12 avril 2007**

#### **Présentation de M. Jean Morency**

*(Texte complet sur le site Web de la commission.)*

Dans sa présentation à la Commission sur l'éducation postsecondaire, monsieur Jean Morency, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en analyse littéraire interculturelle de l'Université de Moncton, a souligné la difficulté de réfléchir à l'éducation postsecondaire en faisant abstraction de l'éducation primaire et secondaire. Selon M. Morency, il faut éviter de se limiter aux besoins du marché lorsque l'on s'attarde à la question de l'éducation. Il a aussi insisté sur l'importance de la mission sociale de l'Université de Moncton et de son incidence au sein de la société acadienne. En ce qui a trait à la collaboration entre les universités et les collèges, il ne faudrait pas que celle-ci se fasse au détriment des uns et des autres, estime-t-il.

## **Présentation de M. Arsène Richard**

*(Texte complet sur le site Web de la commission.)*

Un autre intervenant, Monsieur Arsène Richard, est venu dire à la Commission que toute activité éducative devrait viser le développement d'un esprit critique. Tout acte pédagogique doit favoriser la promotion de la démocratie. D'ailleurs, selon M. Richard, des cours pour stimuler la pensée critique devraient constituer un pré requis à une formation universitaire.

## **Présentation du président le de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Nouveau-Brunswick, M. Michel Boudreau**

Le président de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Nouveau-Brunswick, M. Michel Boudreau, a pour sa part réitéré l'importance que l'éducation postsecondaire demeure publique. Il a aussi fait ressortir le besoin d'une meilleure préparation à l'école secondaire.

Selon monsieur Boudreau le gouvernement du Nouveau-Brunswick a pris une mauvaise décision lorsqu'il a aboli les formations plus pratiques dans les écoles de la province. Il préconise des formations postsecondaires à deux vitesses, c'est-à-dire des formations qui s'échelonnent sur de plus longues périodes qu'à la normale, et ce, dans un effort pour favoriser les étudiants qui ont des difficultés d'apprentissage.

## **Autres interventions**

Plusieurs autres thèmes ont fait l'objet d'interventions lors de la séance publique. Une question formulée dans le document de réflexion a été critiquée. Cette question tente de comprendre pourquoi tant d'étudiants universitaires s'inscrivent aux programmes des facultés des arts alors que le besoin de diplômés en sciences, en mathématiques pures et appliquées, en informatique et en génie augmente? La question projette une perception d'opposition entre les disciplines alors qu'il s'agit d'un problème beaucoup plus vaste de préparation et de choix où il ne devrait pas y avoir place pour de l'opposition entre différentes disciplines.

On a également signalé que la recherche et la collaboration entre institutions postsecondaires sont parfois difficiles en raison du bilinguisme et des spécificités de la langue. S'il y a collaboration étroite, un bilinguisme réel s'impose afin d'éviter l'assimilation qui découle du fonctionnement en anglais pour la minorité francophone.

Une intervenante a déclaré que le financement inadéquat des étudiants pourrait expliquer le taux d'abandon élevé dans les universités.

La question de l'indépendance de la commission face au gouvernement a été soulevée. Les commissaires ont rassuré les intervenants sur cette question.

L'importance de l'Université de Moncton comme université généraliste et son rôle au sein de la communauté acadienne et francophone a été réitéré à plusieurs occasions durant la séance de consultation.